



Légataire d'une assurance vie

Par **sand**, le **22/11/2011** à **19:21**

Bonjour,

je vous écris, car je suis légataire d'une assurance vie qui à été ouverte par une personne de ma famille (2 contrats différents) il y a plus de 10 ans.

La personne est décédée en 2009, mais je n'ai été prévenue que cet été de l'existence de cette assurance.

Le problème c'est que je n'étais pas au courant, et que selon la compagnie d'assurance je devrais hériter d'une certaine somme et selon la banque d'une somme différente (+ de 2000 euros d'écart).

Mon problème est le suivant. Personne ne veut me fournir un extrait détaillé des quantités qui ont servis a calculer la somme qui m'est due.

J'ai fais la demande au directeur de la banque, d'une copie ou duplicata des contrats d'assurance ou des relevés semestriels et celui ci me dit qu'il est impossible de me les fournir.

Selon lui, les contrats sont archivés.

Dois-je me fier de la quantité qui m'est due ? (cette quantité étant misérable pour plus de 10 ans de contrat).

J'attends votre réponse, avec impatience.

Je me trouve totalment perdu, et j'aurais besoin de vos conseils.

Merci.